

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

D'un scrutin à l'autre. Quelques opinions sur le sort qui vaudra au parti radical la politique du Front populaire que lui ont imposé certains de ses chefs.

Avant de passer au scrutin de ballottage qui déterminera notre destin pour 4 ans, il faut recueillir les leçons que le premier tour doit nous donner ! Spécialement sur les conséquences pour le parti radical de cette fameuse politique qui se déguise sous le titre menteur de Front populaire.

Ceux qui l'ont inventée nous avaient promis qu'elle réservait aux radicaux un sort glorieux et magnifique. Va-t-en voir s'ils viennent ! Si le parti radical n'y perd qu'un tiers de sa puissance parlementaire, il pourra s'estimer heureux. Voilà ce qu'un examen objectif de la situation permet de prévoir... De cet affaiblissement sont responsables les jobards acharnés que le parti radical s'est donné pour chefs... L'homme de cette défaite c'est Edouard Daladier, avec ses amis. Ils mériteraient d'être congédiés sur l'heure et sans indemnité comme ces mauvais serviteurs qui ne savent que casser la vaisselle, détruire le mobilier, briser la porcelaine ou perdre l'argenterie : bref ruiner la maison !

Loïn de me réjouir, cette défaite du parti central de la République m'exaspère contre ceux qui l'ont si intelligemment préparée et que leur vanité stupide ou leur égoïsme entêté a rendus sourds à tous les avertissements. Mais je ne veux pas vous laisser croire qu'il s'agit ici d'une vue qui m'est personnelle et que je constate cette diminution du parti radical, c'est pour mettre en valeur la justesse de mes propres prévisions.

Il s'agit, hélas ! d'une réalité que bien des yeux non prévenus ont vu comme je la vois. En voici, au moins, deux témoignages que je tiens à donner.

D'abord celui de notre excellent confrère *La Dépêche*, dans son éditorial de lundi, où il commente les résultats sous le coup de l'émotion causée par la première surprise, avant que l'on ait eu le temps de réfléchir à l'imprudence de dire la vérité. Son article est mélancolique et désabusé. Ce n'est pas de gâté de cœur que notre confrère note et constate ceci :

« ... il est nécessaire de constater que si, au premier tour, les positions du radicalisme ont été maintenues dans l'ensemble ; [hum ! hum !] si les gains compensent les pertes [enfin ! admettons] il peut n'en être pas de même au second tour. »

Je le crois !... Et notre confrère explique que les communistes ont progressé au détriment des socialistes qui se sont rattrapés sur les radicaux... Résultat prévu et conforme à la nature des choses qui vont que dans un tel groupement les profits aillent à ceux qui le méritent ! Il fallait être daladibriste comme la lune pour ne pas voir ça !... En sorte que les radicaux du Front populaire ont très bien travaillé pour les communistes ! Que Staline les en félicite ! Il le doit. Mais nous, pas !...

Puis, *La Dépêche* ajoute que les ballottages sont défavorables aux radicaux et que la discipline républicaine caine jouera sans doute au profit du candidat d'extrême-gauche arrivé en tête et précédant le radical sortant.

Et l'on traitait de mauvais républicain ceux qui combattaient cette tactique de suicide, cette politique de dégringolade ! Il est vrai que ceux-là se f...chent pas mal de ce que peuvent dire ces crétins et qu'ils ne sont pas disposés pour mériter leur approbation à devenir aussi bêtes et aussi malfaisants qu'eux !...

L'opinion exprimée par *La Dépêche* est confirmée par d'autres confrères qui ne se mettent pas sur les yeux un bandeau pour ne pas voir. Citons particulièrement notre confrère, Edouard Pfeiffer, ancien secrétaire général du parti radical-socialiste. Dans un article paru mardi matin, il fait un rapide tableau d'ensemble du champ de bataille électoral. Il y note, entre autres choses, que « l'union socialiste et les petits groupes de gauche perdront environ 25 sièges ». — Cette « union socialiste » c'est le groupe Paul-Boncour qui, avec les autres « petits groupes de gauche », avoisinent le parti radical et sont ses alliés naturels... Tous, comme des moutons, sont venus apporter leur laine et leurs gigots à l'ogre

Informations

Fin du conflit minier

Comme il était permis de le prévoir, le conflit qui mettait aux prises les houillères et les ouvriers mineurs et qui devait aboutir, pour le 1^{er} mai, à une grande grève des mineurs, se trouve heureusement résolu.

Comme il avait été précédemment convenu, patrons et ouvriers se sont retrouvés mardi matin, à 11 heures, dans le cabinet du ministre des Travaux publics, en vue d'apposer leur signature au bas de la convention collective qui contient le règlement des revendications des mineurs.

La révision du Traité de Trianon

Un groupe de douze députés aux Communes a décidé de présenter une motion déclarant que la Chambre estime que le moment est venu de réviser les Traités désarmant la Hongrie afin que ce pays puisse prendre pour sa défense, les mesures qu'il jugera nécessaires et qui pourront le mettre à même de jouer son rôle dans le système de sécurité collective et de contribuer efficacement au maintien de la paix mondiale.

Fermeture du Canal de Suez

La question de la fermeture du Canal de Suez a été de nouveau évoquée mardi à la Chambre des Communes, par un député socialiste qui demanda au gouvernement britannique, si se proposait de suggérer, à Genève, le recours à une action commune par la S.D.N., pour interdire le passage par le canal de Suez de bateaux transportant des gaz empoisonnés destinés aux troupes italiennes combattant actuellement en Abyssinie.

La remilitarisation des détroits

Le gouvernement nippon a remis au représentant de la Turquie sa réponse à la note relative à un nouvel aménagement du régime des détroits.

On croit savoir dans le même sens que celle de la France et de la Grande-Bretagne aux puissances garantes, c'est-à-dire qu'elle admettrait le principe de la négociation.

L'Angleterre et l'embargo sur le pétrole

A la Chambre des Communes, M. Vyvian Adams, conservateur, ayant demandé si le gouvernement a l'intention de proposer l'application d'un embargo sur les importations de pétrole en Italie, M. Eden a répondu que le gouvernement de Sa Majesté reste prêt et disposé à prendre en considération avec les autres membres de la S.D.N., l'imposition de toutes sanctions économiques et financières supplémentaires qui pourraient être jugées nécessaires et efficaces, en vue de l'accomplissement de leurs obligations dans ce conflit.

En Espagne

M. Azana, président du Conseil, a convoqué à son domicile particulier tous les ministres, sous-secrétaires d'Etat et les ministères politiques appartenant au parti de la gauche républicaine dont il est le chef. Il s'est longuement entretenu avec eux, puis il a reçu tous les députés et compromisarios de son parti qui se trouvent actuellement à Madrid.

Après les entretiens qui ont eu lieu tant avec les personnalités de la gauche républicaine qu'avec celles d'union républicaine, on peut assurer que M. Azana est la seule personnalité envisagée actuellement comme candidat du Front populaire pour la présidence de la République.

Le conflit italo-éthiopien

Les derniers rapports du général Nacibou, commandant en chef des forces éthiopiennes opérant dans le secteur de Sassa-beneh et Daga-bour, indiquent que les troupes italiennes ont repris leur violente attaque contre les positions abyssines qui sont énergiquement défendues.

Les troupes mixtes italiennes commandées par le général Agostini ont occupé lundi l'importante localité de Bulaléh, menaçant ainsi le flanc de Sassa-beneh.

En Autriche

On sait qu'une délégation d'officiers, faisant partie de l'état-major français est arrivée à Vienne.

C'est sur une requête des Etats de la Petite Entente que la délégation en question a été chargée de la mission d'étudier sur place l'application de la loi sur le service fédéral autrichien, récemment promulguée. Dans les milieux compétents de Vienne, on croit qu'après avoir étudié la situation en Autriche, la France ne s'opposera pas à l'appel d'une clause pour le service fédéral.

Les troubles de Palestine

Les attentats continuent en province. L'automobile du poète juif Shalom Askh a été lapidée par les Arabes, mais elle a réussi non sans peine à continuer sa route.

Les Juifs ont requis l'aide de la police pour le transport des produits agricoles.

Les autorités ont interdit le passage des Bédouins aux frontières.

LES RELATIONS SOVIÉTO-JAPONAISES

Le jour des élections notre excellent confrère, Pierre Dominique, publiait dans la République le bel article suivant :

« J'emprunte mon titre à un très curieux livre de M. Krakowski qui vient de paraître au « Mercure de France ». M. Krakowski est d'ailleurs l'auteur d'une vie de Challemel-Lacour dont je recommande la lecture à nos amis. Challemel-Lacour n'a pas eu la fortune d'un Gambetta ou d'un Ferry ; il la méritait peut-être ; solide républicain de la première heure, ferme comme un roc sur tous les terrains et d'abord sur celui de la politique, Challemel-Lacour fut un de ces hommes dont nous manquons dans le dernier Parlement. Vingt comme lui dans le Parlement que nous sommes en train d'élire et je réponds des destinées du pays.

M. Krakowski l'avait ainsi compris d'ailleurs, et en nous racontant la vie de Challemel-Lacour, il avait entendu proposer à nos méditations une espèce de vie héroïque. Ce goût du héros a d'ailleurs toujours poursuivi l'auteur, Polonais grand ami de la France et qui, bien qu'il s'en défende et qu'il se déclare « étranger » est au moins membre de cette France spirituelle qui dépasse largement nos frontières visibles. Au jour'hui, M. Krakowski a voulu définir notre patrie et sa mission. Il part de cette idée que la France ne peut se développer que dans le sens de sa tradition — ce mot de tradition étant entendu au sens d'héritage. Il admet que le caractère et l'esprit de la France sont éternels, identiques aujourd'hui, à ce qu'ils étaient voici cent, trois cents ou cinq cents ans et que ce caractère et cet esprit transmis de génération en génération sont précisément — tantôt avec l'aide des événements extérieurs, tantôt malgré eux — les constructeurs de son destin.

Il s'agit donc pour l'homme politique de définir — et M. Krakowski entend se servir pour cela de l'histoire bergsonienne — le caractère et l'esprit de notre patrie. L'auteur note d'abord au premier examen, l'existence d'une unité nationale dans la diversité des provinces, d'une diversité de mœurs dans une profonde unité de culture. « La France, ajoute-t-il, est un être vivant ». Et l'on devine la conclusion. Un être vivant — et j'ajouterais un être supérieur, profondément centralisé, muni d'un véritable système nerveux central qui est Paris — est par définition fragile. Il doit donc se montrer d'une prudence extrême ; il n'a pas le droit de se soumettre à n'importe quelles expériences, car le premier point à retenir de cette juste observation, c'est que là où un corps social plus grossier peut durer, ne serait-ce qu'en se fragmentant, la communauté française pourrait mourir.

Cette fragilité, qui n'est, encore une fois, que le revers d'une complexité d'ordre supérieur, a souvent fait croire à notre décadence. M. Krakowski rapporte qu'un Français passant en Russie vers 1911 s'entendait conseiller par des Russes d'ailleurs francophiles de céder, de se soumettre moins à l'Allemagne qu'à la destinée. « Votre culture, disaient ces bons amis, n'est qu'un magnifique passé. Vous n'avez plus aujourd'hui ni bibliothèque bien informée, ni laboratoires pourvus d'appareils modernes, ni usines outillées. Votre armée se débâterait au premier choc. Vous ne pouvez plus être que ce qu'était le joueur de flûte grec dans l'ancien monde romain. »

« Qu'est-ce qu'il y a ? demande Mike, le chauffeur, un a ? »

« Le signal est fermé, fait Pat. Mike crachote avec mépris : — Vous devenez bien conformiste ! réplique-t-il sèchement. »

Pourquoi pas.

Un petit acteur de music-hall fait, lorsque l'occasion s'en présente, un peu, oh ! un tout petit peu, de prêt sur gages. Les temps sont durs.

L'autre jour, à la C... un des musiciens de l'orchestre l'aborde pendant l'entracte et lui demande cent francs.

« Quelle garantie ? demande simplement le prêteur. »

« Oh ! vous pouvez bien de prêter cette petite somme jusqu'à la fin de la semaine sur ma bonne tête ! »

Alors, l'autre, allongeant la main : — Vous avez surtout une bonne tête sans vos lunettes d'or !

Et il saisit son gage en donnant le billet.

Humour.

On sait que Shakespeare naquit à Stratford-sur-Avon et que cette ville a un théâtre uniquement consacré au grand dramaturge. Une affiche, récemment apposée sur ce théâtre, était vraiment curieuse. La voici :

EN PEU DE MOTS...

— Le roi Ahmed Fouad, le premier souverain constitutionnel d'Egypte, est décédé mardi, à 13 h. 30. Il était âgé de 68 ans. Il avait été proclamé roi en 1922. Il sera remplacé par son fils, le prince héritier Farouk, âgé de 16 ans.

— Les prospections ayant révélé l'existence dans le Nord du Daghestan (Russie) d'une nappe pétrolière abondante, l'exploitation a commencé aussitôt. Le rendement a atteint déjà 500 tonnes par jour.

— M. Guernut, ministre de l'Education nationale, mis en ballottage à Château-Thierry, se retire de la lutte et se désiste en faveur du candidat S.F.I.O., M. Lambilin.

— Jusqu'à présent le plus jeune député de France se nomme Jean Michard-Pélessi. Il est né à Gap, le 11 mai 1926.

— La police a arrêté à Sigan (Aude) le nommé José Ramos, d'origine espagnole qui était porteur d'une valise contenant 1.740 francs de pièces de 20 fr. et 300 francs de pièces de 10 fr. françaises, qui ont été reconnues fausses.

— A Bergame (Italie) une auto qui traversait la ville s'est jetée contre un groupe d'enfants qui se trouvaient sur le trottoir. Trois enfants, âgés de 7 ans, ont été tués sur le coup. Quatre autres enfants et une femme ont été blessés grièvement.

CE QU'IL FAUT MAINTENIR

LA FRANCE ET SA MISSION

« Exposé dans aux tribulations, souvent menacé dans son être — elle l'a encore été terriblement en 1914 — elle n'est pas sujette à ces affaissements ou à ces longues éclipses dont tant d'autres nations ont ressenti le poids. Sa structure sociale restait solide et bien équilibrée. Les classes moyennes, sa grande force, s'y reconstituaient toujours en peu de temps. Après toutes ses convulsions, parfois plus violentes qu'ailleurs, elle ne tarde pas à renaitre à l'ordre et à l'autorité dont elle a le goût naturel et l'instinct. »

Il est bon de lire ces lignes un soir de consultation électorale, et surtout de les lire sous la plume d'un étranger. D'ailleurs, l'étranger lui-même est intéressé à ce que la France dure, à ce qu'elle soit forte, libre et grande. On a dit d'elle qu'elle était la seconde patrie de tout homme. Il est de fait que le véritable patriotisme français, s'il a un « certain aspect », comme dit M. Krakowski, c'est chevaleresque et héroïque, garde toujours aussi un aspect profondément humain, et voilà peut-être justement ce qui touche l'étranger. Chez le Français, dit encore notre auteur (et il entend le Français de tous les siècles, le Français éternel) « intérêt national et préoccupation humaine se confondent ». Cela n'est pas rien. De là notre position si particulière dans l'ordre des événements qui touchent l'âme sociale et surtout dans l'ordre des événements spirituels ; de là aussi de grands devoirs que nous avons souvent imparfaitement remplis, mais dont au moins il nous faut prendre une pleine conscience.

« Déjà », dit M. Krakowski, parlant toujours de la France, « avec Henri IV, Richelieu, Louis XIV et les Encyclopédistes et même les Jacobins, elle se plaçait à la tête de mouvements catholiques, classiques, philosophiques, révolutionnaires, à la tête de la République, de des autres Etats de l'Europe... »

« Napoléon, dit-il plus loin, marque de l'empreinte française l'Europe entière. Et M. Krakowski a raison. Telle fut toujours la mission de la France. Telle sera sa mission demain. L'avenir de l'Europe est bien incertain, mais il se pourrait que la France généreuse l'ait mieux prévu qu'une autre nation, et il ne nous déplaît pas ici de citer le mot de Péguy disant en 1914, quel que semaines avant sa mort : « Je pars, soldat de la République, pour le désarmement et la dernière guerre... » Jeanne d'Arc, héroïne chère à Péguy, n'eût pas parlé autrement, j'imagine. Tant il est vrai que la France, si française qu'elle soit, est universaliste toujours et partout.

S'étonnera-t-on que j'aie choisi d'écrire sur un tel sujet un jour comme aujourd'hui ? Peut-être ai-je craint que dans le tumulte des demi-victoires et des fureurs partisans on oublie un peu trop ce qui nous réunira toujours, nous autres les quarante-deux millions de Français : le souci d'une grande mission, à laquelle nous ne pouvons nous soustraire sans abdiquer.

Pierre DOMINIQUE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La bonne leçon

Un bon point à la cour d'appel de Poitiers. Le tribunal correctionnel de Saintes avait condamné à dix-huit mois de prison les époux Caille, 21 ans, l'un et l'autre, qui avaient laissé mourir faute de soins leur enfant, Claude, âgé de six semaines. Ce n'était vraiment pas cher ! Peut-être les juges avaient-ils considéré que la jeunesse des accusés, leur manque d'expérience, leur légèreté, plaident en leur faveur. Voilà un étrange état d'esprit. Car, enfin, on pourrait comprendre que, dans une nombreuse et pauvre famille, les parents surchargés, désespérés, misérables, n'accordassent pas à un nouveau-né indésirable toutes les attentions qu'il faudrait. On pourrait le comprendre sans l'excuser. Mais ici, rien de tel. La jeunesse, dans un tel cas, ne devrait être qu'une circonstance aggravante.

A vingt ans, la vie s'ouvre avec de radieux espoirs. Le cœur n'est pas usé et flétri. Dans le cœur d'une jeune mère, l'amour pour son enfant doit s'épanouir comme une belle fleur. Hélas ! il arrive trop que les jeunes mariés préfèrent les joies brutales du cinéma, des sorties, aux devoirs si doux de la tendresse. Le petit Claude devait être pour eux le géméur, et on ne se gênait pas avec lui.

Mais alors on ne voit pas pourquoi le tribunal correctionnel de Saintes s'est justifié avec les parents. Il avait à rendre justice et à donner une leçon qui pût servir d'exemple. Dix-huit mois de prison, c'était une plaisanterie.

Les jeunes époux de 21 ans ont tout de même trouvé que c'était trop et ils ont eu la mauvaise idée — mauvaise pour eux, bonne pour tout le monde — de faire appel. La cour d'appel de Poitiers leur a infligé, à chacun, trois ans de prison. Sans doute ne pouvait-elle faire plus, mais elle a cependant bien fait. Soyez assuré, d'ailleurs que les époux Caille doivent être profondément indignés.

Il faudrait en finir vraiment avec de telles indulgences. Il faudrait arriver à modifier l'état d'esprit de certains juges, qu'il s'agit des magistrats populaires ou des juges professionnels. Il faudrait qu'il fut entendu une fois pour toutes que la vie d'un enfant, de dix-huit mois aussi bien que de dix ans, a la même valeur que la vie d'un homme, qu'elle a même une valeur supérieure puisqu'elle porte en elle des possibilités, un espoir inconnu et surtout parce qu'elle est plus fragile, plus tendre, plus faible, et qu'en la brisant, la tache s'ajoute à la cruauté.

Il faudrait surtout restaurer le sens des devoirs les plus élevés du couple humain, surtout d'un jeune couple : celui de veiller avec tendresse, avec anxiété, sur la vie nouvelle qu'il a créée. Il faudrait restaurer l'amour familial — avec une inflexible fermeté.

NOS ÉCHOS

Desaxés !

Le soir de Pâques, la Comédie-Française affichait « Madame Sans-Gêne » et « La Nuit de mai ». Lorsque le rideau se leva, une famille très endimanchée dans une loge de balcon marqua quelque flottement. On entendit des chuchotements, des exclamations : « Astu-le programme ? » fit une voix basse. Enfin, au bout de deux à trois minutes, comme les vers célèbres se succédaient sur les lèvres de Mlle Morgan et de M. Valcourt, enfin une grosse dame fit soulagée :

— Ah ! j'y suis : ce n'est pas « Madame Sans-Gêne », ça s'appelle « La Nuit de Mai » !

Guidé.

L'excellent romancier François Duhoirneau visite R... Un guide groupe les touristes, sur la plate-forme du château. Sept ou huit personnes sont là, attendant.

— Une petite seconde, fait le guide bon enfant. Il est défendu de fumer à l'intérieur, explique-t-il ensuite avec un clin d'œil.

On s'étonne :

— Mais aucun de nous ne fume !

— Si, fait-il alors. Moi !

Et en effet il a un mégot à achever.

Histoire irlandaise.

Nous la tenons du chef de l'armée républicaine extrémiste, Maurice Twomey qui vient de se signaler à Dublin par un discours, violemment anti-anglais. C'était pendant le plus fort de la guerre-rilla entre Irlandais et Britanniques. Pat conduisait une locomotive sur la ligne de Dublin à Cork. A l'entrée d'une petite gare, il s'arrêta soudain :

— Qu'est-ce qu'il y a ? demande Mike, le chauffeur, un a ?

— Le signal est fermé, fait Pat. Mike crachote avec mépris : — Vous devenez bien conformiste ! réplique-t-il sèchement.

Pourquoi pas.

Un petit acteur de music-hall fait, lorsque l'occasion s'en présente, un peu, oh ! un tout petit peu, de prêt sur gages. Les temps sont durs.

L'autre jour, à la C... un des musiciens de l'orchestre l'aborde pendant l'entracte et lui demande cent francs.

« Quelle garantie ? demande simplement le prêteur. »

« Oh ! vous pouvez bien de prêter cette petite somme jusqu'à la fin de la semaine sur ma bonne tête ! »

Alors, l'autre, allongeant la main : — Vous avez surtout une bonne tête sans vos lunettes d'or !

Et il saisit son gage en donnant le billet.

Humour.

On sait que Shakespeare naquit à Stratford-sur-Avon et que cette ville a un théâtre uniquement consacré au grand dramaturge. Une affiche, récemment apposée sur ce théâtre, était vraiment curieuse. La voici :

Mme de T... a ramené une petite bonne à tout faire de sa province natale, le

Chronique du Lot

LES ELECTIONS

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC Aux bons citoyens, aux bons républicains

Il ne paraît pas possible que des électeurs puissent hésiter dans un choix à faire entre M. de Monzie et M. Cassagnade.

Quant à la valeur personnelle des deux candidats, la comparaison ne s'établit même pas. Ceux-là qui ont voté pour Cassagnade n'ignorent pas qu'ils ont donné leurs suffrages à la plus grossière démagogie et à la nullité la plus incontestable... Ils n'en sont d'ailleurs aucunement fiers. Mais d'un autre point de vue, la chose semble encore plus forte. Ces électeurs savent bien qu'ils ont voté contre leurs intérêts.

Un des premiers besoins des agriculteurs, c'est l'ordre et la paix civile. Alors, comment pousser-ils au succès du parti communiste qui apporte avec lui le désordre, les troubles et la révolution.

Comment ces cultivateurs, pour qui la dévaluation monétaire serait un désastre, pousseraient-ils au succès du parti communiste dont la politique financière provoquerait la chute du franc et la faillite de l'Etat ?

Comment ces paysans, si attachés à la paix, pousseraient-ils au succès du parti communiste dont la politique extérieure nous mènerait droit à la guerre ?

Enfin, eux, qui veulent si justement garder la liberté de leurs ventes et achats, de leur propriété et de leur commerce, pousseraient-ils au succès du parti communiste qui prétend les soumettre à la tyrannique réglementation de l'Etat ?

Non ! Cela n'est pas possible et cela ne sera pas. Ils voteront suivant le bon sens, le patriotisme et la raison.

En votant contre Cassagnade, ils voteront contre la chute du franc, contre la dictature, contre la guerre civile et la guerre étrangère !

En votant pour M. de Monzie, ils voteront pour la liberté et la paix, pour le Peuple, la Patrie et la République.

Un appel de M. de Monzie

M. de Monzie adresse aux électeurs l'appel suivant :

« Paysans, mes amis, « Quoi que l'on dise et quoi que l'on fasse, je réclame votre confiance, l'ayant méritée par mes actes depuis vingt-cinq ans ;

« L'ayant méritée par notre œuvre départementale, à laquelle vous devez 1.000 kilomètres de routes rurales dans le seul arrondissement de Figeac, les services d'autobus et de la poste omnibus rurale, l'électrification et le téléphone ;

« L'ayant méritée en faisant voter les lois de 1931 et de 1936 sur l'exonération des petites successions rurales en ligne directe ;

« L'ayant méritée par l'appui donné à la Fédération des Planteurs de Tabac, dont le statut légal est une loi de mon initiative ;

« L'ayant méritée en obtenant le concours des départements riches au bénéfice des départements pauvres ;

« L'ayant méritée en obtenant que le département du Lot, département pauvre, reçoive de l'Etat huit fois plus que ce qu'il paie.

« Mon programme est net : Exonération de l'impôt foncier pour le propriétaire exploitant ;

« Egalité des allocations aux familles nombreuses ;

« Retour à la liberté du commerce et de la production ;

« Plus généralement, défense de toutes libertés, liberté de conscience d'abord, puisqu'elle est la première de toutes ;

« Plus de droits de place ; cet accord est définitif ;

« Plus de droits sur la petite meunerie ;

« Plus de tirages obligatoires pour la vente du vin.

« J'inscris ces engagements dans cet appel à la confiance et à l'amitié des paysans républicains de l'arrondissement de Figeac.

« Votre, De Monzie. »

ARRONDISSEMENT DE CAHORS
REMERCIEMENTS
Nous publions ci-dessous le texte de la lettre que M. René Besse, député de Cahors, Ministre des Pensions, adresse à ses électeurs :

« Mes chers Concitoyens,
« Le 8 mai 1932, au moment où j'ai été élu pour la première fois député de Cahors, j'ai éprouvé la plus grande joie de ma vie.

« Voici que par une magnifique majorité vous venez de me renouveler votre confiance ; je crains de ne pas trouver les mots qu'il faudrait pour vous exprimer ma gratitude ; laissez-moi vous adresser très simplement, sans phrases et du fond du cœur mes affectueux remerciements.

« Ai-je besoin de vous dire que je continuerai à m'efforcer de me montrer digne de l'honneur qui vient de m'être fait et que je travaillerai de toutes mes forces pour l'arrondissement de Cahors et pour le pays.

« Comme par le passé, je serai souvent parmi vous attentif à vos aspirations et soucieux de vos intérêts.

« Encore une fois, merci, à vous tout mon dévouement.

« Vive l'arrondissement de Cahors !

« Vive la République !

« René Besse,
« Député de Cahors,
« Ministre des Pensions. »

POUR LES PLANTEURS DE TABACS

M. René Besse vient de transmettre à M. le Président de la Fédération Départementale des Planteurs de Tabacs la lettre dont nous publions ci-dessous le texte, au sujet des études entreprises pour l'attribution d'une prime supplémentaire aux tabacs Nijkerk :

« Monsieur le Ministre et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler l'attention de mon département sur un vœu de la Fédération des Planteurs de Tabacs du Lot, tendant à faire bénéficier les tabacs Nijkerk d'une prime supplémentaire.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le service d'Exploitation Industrielle des Tabacs procède actuellement à une nouvelle étude de la question.

« Je ne manquerai pas de vous tenir informé des conclusions de cette étude. « Veuillez agréer, etc... »

La culture et le prix du blé en Quercy avant 1789

C'est le titre d'une communication faite, vendredi 17 avril, au congrès des Sociétés savantes de Montpellier par M. le chanoine Sol, de Cahors.

Cette étude embrasse l'arrondissement actuel de Montauban. Les meilleures régions pour la culture du blé étaient celles de la rivière du Lot, des plaines des bords du Tarn et de la Garonne.

À Caussade, les terres du premier degré donnaient davantage que celles de Cahors : elles produisaient de 12 à 15 fois pour un de froment.

Avant 1789, d'une manière générale, le prix du froment varia beaucoup ; il changea non seulement d'une année à l'autre, mais encore d'un pays à l'autre.

Le prix fut surtout élevé après 1762 ; il y eut deux années tout à fait disetteuses, celles de 1777 et 1778. En 1778, à Lauzerte, la quarte de blé valut 16 livres (soit 320 francs en monnaie actuelle).

En 1778, le sac de blé de 200 livres se payait 2 livres, 3 sous, 6 deniers, à Montauban ; 28 livres, 12 sous, 11 deniers à Caussade. Avec une telle cherté, les journaliers et les petits artisans ne purent manger du pain à leur faim durant l'année de 1788-1789.

Enseignement secondaire
M. Georges Cazard, maître d'internat au lycée Gambetta, à Cahors, est nommé maître-répétiteur au collège de Figeac.

Enseignement primaire
Miles Lavinal et Montins sont nommés institutrices suppléantes à Laval-d'Éclaire, en remplacement de Mme Fayet et Mlle Portal, en congé.

Service de santé
M. Rivière, médecin-commandant du 16^e tirailleurs sénégalais, retraité, est mis à la disposition du Service de Santé de la 17^e région (Réserve).

M. David, médecin-lieutenant, rentré d'Afrique équatoriale française, hors cadres, en congé, est affecté au 16^e tirailleurs sénégalais.

M. le médecin-sous-lieutenant de réserve, Lazorthes, de la 16^e région, est affecté à la 17^e région.

Administration militaire
M. Armand Feyne, de la 17^e section d'infanterie militaire, est nommé élève officier d'administration de réserve du service de santé.

Affectations
L'adjudant Dambiel, rapatrié de Madagascar ; le sergent-chef Bernardini, rapatrié d'Afrique équatoriale française ; le caporal premier ouvrier cordonnier, Rivière, rapatrié du Levant, sont affectés au 16^e tirailleurs sénégalais.

Compatriote
Notre compatriote, M. Jean Vaurès, adjudant, rentré d'Indochine, est affecté au 1^{er} régiment d'infanterie coloniale.

P.T.T.
Sont nommés auxiliaires distributeurs des P.T.T. MM. Coulon, à Gramat ; Ladoux, à Albas ; Perboire, à Castelnaud ; Perrey, à St-Germain-du-Bel-Air ; Martin, à Puybrun ; Chauvin, à Luzech.

Gendarmerie
M. Loubens, gendarme à Luzech, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à la date du 9 mai.

Service pénitentiaire
M. Laporte, gendarme à Lauzès, est nommé sur sa demande, surveillant à la maison pénitentiaire d'Éysses (Lot-et-Garonne).

Démission de 5 conseillers municipaux
MM. Gouygon, maire ; Boutot, adjoint ; Blavignac, Montell et Vauzou, conseillers municipaux des Quatre-Points ont adressé leur démission à la Préfecture, pour protester contre le scrutin de leur commune qui n'a donné que 70 voix suffrages à M. Malvy alors que le candidat du Front populaire a obtenu 84 voix.

Médaille de la Famille Française
En vue de la prochaine promotion de la médaille de la « Famille française », les mères de famille ayant élevé simultanément cinq enfants et plus, devront adresser d'urgence leur demande au maire de leur résidence. Ces demandes devront parvenir avant le 5 mai prochain à la Préfecture.

Renseignements sur le Maroc
La Chambre de Commerce du Lot invite les personnes désirant avoir des renseignements sur le Maroc à venir consulter M. Moreau, Directeur de l'Office du Maroc à Bordeaux, qui se tiendra très obligeamment à leur disposition, le jeudi 30 avril 1936, à 9 h. 30, à l'hôtel de la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac.

Bonne chance
MM. Bonnet, Boussac, Conquet, de Montfaucon, ont abattu quatre renards. D'autre part, M. Bouzou a tué un blaireau.

Incendie
Un incendie s'est déclaré dans un immeuble appartenant à M. Pignaniol, propriétaire à Faradou (commune de Latronquière). Les voisins accoururent sur les lieux et purent maîtriser le sinistre. Les dégâts sont assez importants.

Un incendie a éclaté dans une maison inhabitée à Pradines, appartenant à M. Québre, restaurateur. On croit que cet incendie est dû à la malveillance. Mais les dégâts sont peu importants. Une enquête est ouverte.

Société des Études du Lot

Séance du 20 avril 1936
Présidence de M. Irague.
Présents : MM. Beaudoin, J. Calmon, Feyt, commandant Lartigue, Lucie, Rigaudières, Rougé, chanoine Sol, Straboul, Vialard.

Excusés : MM. Bergon, Ed. Gauthier, colonel Lambot, Masson.
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne lecture : 1^o de la lettre de remerciements de M. Coussades, maître de Labenque, élu membre correspondant ;

2^o d'une lettre de M. L. Lacroix, à laquelle est jointe une note sur un sceau en bronze dont les « Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher » (Bourges), 41^e volume 1934-1935, donnent une description. M. P. Chenu, auteur de cette description et possesseur de la matrice de ce sceau, pense qu'il appartenait au chapitre « la Collégiale du Vigan, près Gourdon ».

M. le Président fait ensuite circuler un fragment du petit vase et un couvercle de vase trouvés dans l'intérieur de la tour barlongue, de la butte de Maurétils, près Castelnaud-Montriat.

Présentations : 1^o comme membres résidents :

de M. Mendoza, à Cahors, par MM. Lucie et Calmon ;

de M. Raymond Nadal, directeur particulier du groupe des « Mutuelles du Mans », 6, rue des Cadourques, par MM. Camy et J. Calmon ;

2^o comme membres correspondants : de M. Joseph Auréjac, Stat. météorologique du Ministère de l'Air, Castelnaud-Montriat (Lot), par MM. Irague et Feyt ; de M. Henri Viguier, directeur des Usines Maraval, 2, Esplanade du Mail, Castres (Tarn), par MM. Heilles et J. Calmon ;

3^o comme abonnés au Bulletin : M. Paul Garrigues, 62, rue Boissière, Paris, 16^e ;

de Mme veuve Barry, 40, rue Wilson, Cahors.

M. le Secrétaire général fait part à ses collègues du décès de M. Hubert, fermier des eaux de la ville.

La Société adresse ses condoléances à la famille de M. Hubert.

Le même signale : 1^o dans la Revue du Plateau Central, de mars 1936, un article de M. Grangé sur la Vallée du Célé ;

2^o dans l'Ordre du jour des séances du 69^e Congrès des Sociétés savantes (Montpellier, 14-17 avril) un certain nombre de travaux présentés par des membres de la Société des Études ;

de M. Raymond Granier : « Deux registres de Pons André, notaire à Capdenac (1276-1281) » ; « Le chanoine F. Galabert, historien du Bas-Quercy et du Bas-Rouergue (1848-1935) » ;

de M. Pierre Bayaud : « Les maires de l'arrondissement de Castres en 1850 » ; « Le Plébiscite de 1851 à Teillet (Tarn) » ; « La Proclamation du Second Empire dans le Tarn » ; « Le Cahier de doléances de la communauté de St-Cirq-la-Raffinerie (Aveyron) » ;

de M. le Chanoine Sol : « La culture et le prix du blé en Quercy avant 1789 ».

Dans la Revue religieuse des 28 mars et 4 avril, une remarquable poésie en langue occitane, de M. l'abbé Cubaynes : « L'Agougnio au ort des oliviers ».

M. le Secrétaire général donne ensuite lecture d'une communication de M. Védrene sur « Le Bout de l'Allée », près de Castillon (Dordogne) qui vit la fin tragique de trois Girondins : Barbaroux, Buzot et Pétion.

M. le Chanoine Sol communique de la part de M. Roussel, conseiller d'État, chancelier de la principauté de Monaco, la copie d'un acte de vente de plusieurs maisons de Saint-Urbain, situées près de la maison épiscopale, le long du Lot, à l'Évêque Bertrand de Cardillac, pour le prix de 180 livres ; l'acte est du 29 avril 1336, antérieur par conséquent à l'incendie du palais épiscopal.

Le même signale quelques vieux usages ou superstitions relatifs aux foires, au mauvais ciel, etc.

M. Lucie signale : 1^o les fouilles archéologiques entreprises dans la Combe de Gary, commune de Marcihac (Journal du Lot, 29 mars) ;

2^o un article de Jérôme et Jean Tharaud consacré aux « Français d'Harar » et où il est question de notre compatriote, le Père Marie-Bernard (Echo de Paris, 4 avril).

Foire Coloniale et Internationale de Marseille
La Chambre de Commerce du Lot informe MM. les Commerçants et Industriels qu'ils trouveront, dès maintenant, à son Secrétariat, quai Cavaignac, à Cahors, où ils pourront le consulter, une documentation concernant la XII^e Foire de Marseille qui se tiendra du 19 septembre au 5 octobre 1936.

Elle rappelle, en outre, que c'est le jeudi 30 avril courant, à 9 h. 30, que M. Moreau, Directeur de l'Office du Maroc de Bordeaux, se tiendra, à la Chambre de Commerce, à la disposition des personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur le Maroc.

Renseignements sur le Maroc
La Chambre de Commerce du Lot invite les personnes désirant avoir des renseignements sur le Maroc à venir consulter M. Moreau, Directeur de l'Office du Maroc à Bordeaux, qui se tiendra très obligeamment à leur disposition, le jeudi 30 avril 1936, à 9 h. 30, à l'hôtel de la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac.

EDEN
CETTE SEMAINE
Deux grands films
La Marraine de Charley
Avec
Lucien BARROUX, Marguerite MORENO et CARRETTE
KASPA
(fils de la Brousse)

CAHORS Journée d'élection

La campagne électorale est terminée dans deux arrondissements, à Cahors, à Gourdon. On peut dire qu'elle fut remarquable par sa tranquillité. Ce fut le calme à peu près complet, comme durant toute cette période.

Mais samedi, les Cadurciens assistèrent à la réunion socialiste et communiste qui eut lieu au théâtre. Dimanche, par contre, dès 19 heures, Cahors fut particulièrement animé, au moins sur le boulevard, devant l'hôtel de ville, où les résultats des élections étaient affichés. Mais il n'y eut aucune manifestation. Toutefois, l'animation régna jusqu'à 3 heures du matin. C'était l'heure, en effet où chacun, satisfait ou mécontent du scrutin, avait bien le droit de prendre un peu de repos !

DANS L'ADMINISTRATION DES TABACS
L'heure est venue pour l'excellent contrôleur principal des tabacs qu'est M. Pouey, atteint par la limite d'âge, de quitter les fonctions qu'il a si longtemps remplies dans notre ville à la pleine satisfaction de tous.

Il va rejoindre Tarbes, son pays natal. Mais il regrette Cahors et il y sera regretté. Refusant tous les avancements qui lui furent proposés, il a voulu accomplir toute sa carrière dans notre ville où nos concitoyens le considéraient comme un des leurs.

Au moment de son départ, nous tenons à lui exprimer avec les sympathies des nombreux amis qu'il laisse ici, nos vœux sincères et cordiaux.

Mort de Mme Sauzel
Nos concitoyens apprennaient mercredi avec beaucoup de tristesse le décès de Mme veuve Sauzel, ancienne professeur au lycée Gambetta. La défunte était âgée de 71 ans.

De mars 1884 à octobre 1926, pendant 42 années sans interruption, Mme Sauzel exerça les fonctions d'institutrice à la classe enfantine du lycée et elle apportait à sa mission tant de zèle et tant d'intelligente bonté qu'elle était aussi aimée de ses élèves qu'estimée et honorée des familles. Les regrets de tous ceux qui ont reçu son enseignement lui feront un imposant cortège de deuil.

Son mari, M. Sauzel, fut également professeur de 7^e au lycée Gambetta.

Nous nous inclinons respectueusement devant le cercueil de cette femme qui ne fit que du bien et nous exprimons nos sincères condoléances à tous les membres de sa famille.

Obsèques
Les obsèques de M. Ferdinand Gagnayre ont été célébrées mercredi matin, au milieu d'une foule considérable. Les membres du tribunal de commerce, en robe, les anciens combattants du front, de nombreux membres des sociétés musicales et chorales de la ville étaient présents.

Pendant la cérémonie religieuse, l'Orchestre symphonique sous la direction de M. Gustave Barreau, a tenu à rendre un dernier hommage à Ferdinand Gagnayre et ont exécuté « la Mort d'Aase », de Grieg et la célèbre marche funèbre de Chopin.

Au cimetière, M. Paubert, au nom du tribunal de commerce et M. Vanel, au nom des sociétés, l'Orchestre Symphonique et les Amis de l'Harmonie, ont adressé le dernier adieu à leur regretté ami.

Nous adressons à Mme Gagnayre, à la famille nos bien sincères condoléances.

Nécrologie
Nous avons appris avec regret la mort de M. J.-B. Belot, négociant à Cahors. Ses obsèques ont été célébrées mardi matin, au milieu d'une nombreuse assistance. Nous avons eu, également, le regret d'apprendre la mort de Mlle Anna Mathaly décédée à Cahors. Nous adressons aux familles en deuil nos bien sincères condoléances.

La Boule Cadurcienne
MM. les Membres actifs sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le vendredi 1^{er} mai 1936, à 20 h. et demie dans une des salles du Café de l'Industrie. Présence indispensable.

Ordre du jour : 1^o formation des quardrettes pour le concours de Cazals ; 2^o compte rendu de la journée des « Challenges ».

Roulotte dans un précipice
Mercredi, une roulotte-automobile, appartenant à une tribu de nomades, montait la côte de St-Pierre-Lafaille, route de Paris. 4 hommes, 3 femmes, 7 enfants étaient dans la voiture. Au moment où la roulotte arrivait au bout de la côte, la direction se rompit et les freins cédèrent. La voiture redescendit, alors, la côte, en marche arrière à une grande allure. Arrivée au premier virage, la voiture se renversa et tomba dans une vigne en contrebas de la route de 3 mètres. Un des occupants de la roulotte eut un bras fracturé, les autres furent légèrement contusionnés, mais tous purent sortir de la roulotte qui, alors, se remit en marche descendit à une allure vertigineuse le flanc de montagne et alla tomber dans un précipice où elle fut totalement démolie.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL
A l'audience du tribunal correctionnel, vendredi 1^{er} mai, comparaitra le nommé Gérard Lafargue, de Catus, qui est inculpé de nombreux cambriolages commis dans la région et à Cahors.

AVIRON CADURCIEN
Grand match d'association
Ce dimanche 3 mai, le Football-Club Casale, équipe toulousaine, champion de 1^{re} série de la Ligue du Midi, jouera au Stade Lucien-Desprats, le « onze » avironnais.

Le club toulousain présentera sa toute première équipe, avec ses vedettes.

Nous reviendrons sur cette importante manifestation de la belle ronde, qui doit retenir d'ores et déjà l'attention du public.

LE LOT A PARIS
Pour clôturer dignement sa saison sportive 35-36, l'Union sportive quercynoise organise pour le samedi 9 mars son banquet de clôture dans les salons du Restaurant Poinsin, 33, rue de Lille. Les nombreuses adhésions reçues jusqu'à ce jour nous font présager une assistance nombreuse de la Colonie quercynoise à Paris.

Le menu, judicieusement choisi, arrosé des vins de meilleurs crus, incitera toute cette belle jeunesse à terminer joyeusement cette soirée par un grand bal de nuit qui ne se terminera qu'au petit jour.

Menu : Hors-d'œuvre variés ; Riz de veau petits pois ; Asperges à l'huile ; Poulet rôti, cresson ; Salade ; Fromages variés ; Bombe glacée ; Fruits de saison.

Les Sports
AVIRON CADURCIEN
Grand match d'association
Ce dimanche 3 mai, le Football-Club Casale, équipe toulousaine, champion de 1^{re} série de la Ligue du Midi, jouera au Stade Lucien-Desprats, le « onze » avironnais.

Le club toulousain présentera sa toute première équipe, avec ses vedettes.

Nous reviendrons sur cette importante manifestation de la belle ronde, qui doit retenir d'ores et déjà l'attention du public.

LE LOT A PARIS
Pour clôturer dignement sa saison sportive 35-36, l'Union sportive quercynoise organise pour le samedi 9 mars son banquet de clôture dans les salons du Restaurant Poinsin, 33, rue de Lille. Les nombreuses adhésions reçues jusqu'à ce jour nous font présager une assistance nombreuse de la Colonie quercynoise à Paris.

Le menu, judicieusement choisi, arrosé des vins de meilleurs crus, incitera toute cette belle jeunesse à terminer joyeusement cette soirée par un grand bal de nuit qui ne se terminera qu'au petit jour.

Menu : Hors-d'œuvre variés ; Riz de veau petits pois ; Asperges à l'huile ; Poulet rôti, cresson ; Salade ; Fromages variés ; Bombe glacée ; Fruits de saison.

Les Sports
AVIRON CADURCIEN
Grand match d'association
Ce dimanche 3 mai, le Football-Club Casale, équipe toulousaine, champion de 1^{re} série de la Ligue du Midi, jouera au Stade Lucien-Desprats, le « onze » avironnais.

Le club toulousain présentera sa toute première équipe, avec ses vedettes.

Nous reviendrons sur cette importante manifestation de la belle ronde, qui doit retenir d'ores et déjà l'attention du public.

LE LOT A PARIS
Pour clôturer dignement sa saison sportive 35-36, l'Union sportive quercynoise organise pour le samedi 9 mars son banquet de clôture dans les salons du Restaurant Poinsin, 33, rue de Lille. Les nombreuses adhésions reçues jusqu'à ce jour nous font présager une assistance nombreuse de la Colonie quercynoise à Paris.

Le menu, judicieusement choisi, arrosé des vins de meilleurs crus, incitera toute cette belle jeunesse à terminer joyeusement cette soirée par un grand bal de nuit qui ne se terminera qu'au petit jour.

Menu : Hors-d'œuvre variés ; Riz de veau petits pois ; Asperges à l'huile ; Poulet rôti, cresson ; Salade ; Fromages variés ; Bombe glacée ; Fruits de saison.

ANCIENS COMBATTANTS DU FRONT

Section de Cahors
Les membres de la Section de Cahors sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 2 mai, à 20 h. 30, dans une des salles de la mairie de Cahors.

L'ordre du jour comprend, notamment, les dernières dispositions à prendre pour le Congrès du 31 mai à Cahors et les adhésions au banquet qui clôturera les travaux de ce Congrès.

Fête-Kermesse de l'Ecole Normale d'Institutrices
C'est le dimanche 24 mai qu'aura lieu, dans les jardins de l'Ecole Normale, la fête-kermesse annuelle.

Il est peut-être utile de préciser que l'un des buts principaux de cette fête est d'alimenter la caisse de l'Amicale coopérative de l'Ecole qui se propose essentiellement de secourir les œuvres intéressant directement l'Enfance.

Nous publierons, très prochainement, le programme de cette fête qui s'annonce, comme les années précédentes, sous les meilleurs auspices.

C'est le même jour et dans la matinée, à 9 h. 30, qu'on procédera au tirage de la Tombola des Pupilles de l'Ecole publique de la Circonscription de Cahors, au profit des écoliers nécessiteux.

Les lots seront exposés, dès 8 heures du matin, sous la véranda de l'Ecole Normale où l'on pourra venir apprécier l'effort généreux des maîtres qui ont, avec tant de dévouement, contribué au succès de cette tombola.

Bal de Bienfaisance
Le Bal de Bienfaisance qui aura lieu dans les Salons de la Préfecture, le samedi 16 mai prochain, au profit du Patronage laïque départemental, promet d'être le « grand événement » de la saison.

Nous pouvons annoncer déjà qu'au cours de cette soirée de nombreuses attractions sont prévues ainsi qu'une splendide farandole fleurie.

Nous reviendrons très prochainement sur les détails de cette soirée.

Société des Études du Lot
La prochaine séance de la Société des Études du Lot se tiendra dans la salle ordinaire de l'ancien palais épiscopal le lundi 4 mai, à 20 h. 30. — Le Bureau.

Chambre des notaires
La commission spéciale chargée de délivrer le certificat d'aptitudes aux fonctions de notaire se réunira le jeudi 7 mai au Palais de Justice de Cahors, à 15 heures, pour procéder aux examens des candidats.

Pourvoi rejeté
On se souvient que le nègre De Ba qui assasina à coups de couteau, Mme Décamps, de Castelnaud-Montriat, et blessa M. Décamps, administrateur colonial, fut condamné à 20 ans de travaux forcés pour la Cour d'assises du Lot, le 19 décembre 1935, s'était pourvu en Cassation.

La Cour de Cassation vient de rejeter le pourvoi.

Est-il le voleur ?
Les gendarmes de Bretenoux ont interrogé le nommé E., 23 ans, domestique agricole à Floirac (Lot). Il est accusé d'avoir volé une somme de 700 fr. à son ancien patron à Siomac (Corrèze). Ses réponses étaient assez embrouillées, au sujet des dépenses exagérées qu'il faisait. Procès-verbal a été dressé.

Pour éviter un cheval
M. Delvert, des Quatre-Routes, se trouvant avec son auto à Meyssac, voulut éviter un cheval. L'auto dérapa et alla heurter un trottoir. M. Delvert a été blessé à un bras.

Retour de manivelle
En mettant un camion-automobile en route, M. Marty, mécanicien chez MM. Baras et Flaujac, a été blessé à la main droite, par suite d'un retour de manivelle.

La grippe
Par suite d'une épidémie de grippe, le grand séminaire de Cahors a été licencié.

Trouvailles
Il a été trouvé un portemonnaie par Mlle Micheline Lestrade et un paire de lunettes par Mlle Marthe Farganel.

L'âne s'emballa
Mme Daunat, retraitée de Gourdon, en conduisant à la bride un âne attelé à une charrette, lorsque l'âne s'emballa, he

lente soirée grâce à la verve et à l'entrain de nos hôtes.

La population de Castelnaud reverra toujours, avec plaisir, la joyeuse délégation de l'U.S.M.

Doryphore. — Les agriculteurs doivent sérieusement surveiller leurs cultures de pommes de terre pour combattre immédiatement le doryphore, dès l'apparition au printemps des premières larves sous la forme de petites taches rouges.

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'aviser tous les propriétaires des communes du canton de Castelnaud-Montriat qui pour se procurer de l'arséniate de plomb, ils n'auront qu'à s'adresser à la mairie de Castelnaud qui leur délivrera ce produit aux meilleures conditions.

Gigouzac

Chemin rural. — M. René Besse ministre des pensions vient de recevoir une lettre de son collègue, le ministre de l'Agriculture, par laquelle celui-ci l'informe qu'à sa demande il vient d'accorder une subvention de 38.000 fr. (payable dans la limite des disponibilités budgétaires) à l'association formée pour exécuter le chemin rural du Mas de Guilhaume.

Nécrologie. — Nous apprenons avec une profonde tristesse la mort de M. Prosper Poussou, instituteur honoraire, décédé à l'âge de 81 ans, après une courte maladie. M. Poussou était honorablement connu et était le père de Mme Yvonne Borie, institutrice à Promilhans (Lot). M. Poussou avait appartenu pendant plus de quarante ans à l'enseignement primaire de notre département. Il avait été depuis de longues années, instituteur dans notre localité, lorsqu'il prit sa retraite.

Ses obsèques furent l'occasion d'une touchante manifestation de sympathie. L'inhumation eut lieu dans le caveau de famille. En cette triste circonstance, nous prions Madame veuve Poussou, sa fille et son gendre, M. et Mme Borie, et leurs filles, petit-fils et petite-fille, M. et Mme Suzette Sicre, institutrice, d'agréer nos condoléances émuës et l'assurance de toute notre douloureuse sympathie. — A.B.

Montgesty

Publication de mariage entre Edmond Rollés d'Uzech-des-Oules et Marie-Marguerite Boyé du village de Gizard. Le mariage sera célébré le 9 mai à la mairie de Montgesty.

Elections. — Les élections de dimanche 26 avril se sont faites à Montgesty dans le calme le plus complet. M. René Besse, ministre des Pensions, a devancé de beaucoup ses deux concurrents.

Calvignac

La gelée. — Notre commune n'a pas non plus été épargnée par les gelées du 18 au 19 avril dernier et nos vignes, arbres fruitiers, fraisiers ont particulièrement souffert.

Nous formulons des vœux afin que les pouvoirs publics s'efforcent de cette calamité pour dédommager les pertes subies avec le maximum de rapidité.

Mariage. — La semaine dernière a été célébré le mariage de notre gentille compatriote, Jeanne Ausset, avec M. Jacques Edmond de Cajare.

A ces jeunes époux, qui fondent un nouveau ménage à Calvignac, nous adressons nos plus vives félicitations et nos sincères vœux de bonheur.

Dénouement. — Contrairement à beaucoup d'autres communes du département, Calvignac a progressé de 5 unités depuis le recensement de 1930 et compte maintenant 337 habitants, d'après les statistiques du mois dernier. Progrès bien sensible, il est vrai, aussi qu'il nous soit permis d'espérer qu'il ira en s'accroissant, redonnant ainsi un peu plus de vie à notre chère petite localité.

St-Cyprien

Séance récréative. — Les jeunes gens de la vallée du Lendou vous invitent à assister à la grande séance récréative qu'ils donneront à St-Cyprien sur la place de l'Eglise, dimanche 3 mai 1936, à 14 h. 30 (heure solaire).

Programme : « Chez le photographe », pantomime. — « Un E muet », de P. Bourdon, saynète. — « Ah ! les bons motifs ! », pochade militaire, par P. Dupont. — « Un duel à l'éclair », folie-vaudeville en deux actes, par J. de Gerfeuil. — « Le permis de conduire ». Sketch patois. — Chœur final.

A l'entracte : distribution d'enveloppes-surprises.

Entrée : chaises, 4 fr. ; bancs, 3 fr. ; enfants, 2 fr.

En plus des 25 acteurs régionaux la présence du comique montalbanais Vayssé et de son partenaire Baude est assurée.

Nous espérons que vous voudrez bien venir encourager par votre présence nos jeunes acteurs.

Duravel

Chute mortelle de moto. — Le jour des élections a été tristement marqué dans notre commune. Le jeune Maurice Valadié, 25 ans, fils du négociant de notre localité et notre confrère de la Dépêche, monté avec son cousin, Georges Bézy, sur la moto de ce dernier, a été, du côté de Trentelles (Lot-et-Garonne), projeté à terre et lancé contre un arbre.

Dans sa chute il s'est fracturé le crâne, la mort a été instantanée.

On juge de la consternation et du désespoir des parents à peine remis de leur émotion d'il y a quelques mois, époque à laquelle la victime avait échappé miraculeusement à la mort dans un accident d'auto. Nous leur adressons nos condoléances émuës.

Sotruac

Compatriote. — Notre excellent compatriote, M. Paul-René Chambon, ancien élève du lycée Gambetta, est nommé, par décret ministériel du 22 avril, huissier du tribunal de première instance de Cahors, en remplacement de M. Cassot, à Cazals.

Vire

La gelée. — Une fois de plus nos braves cultivateurs viennent de voir leurs vignes très gravement endommagées par les calamités atmosphériques.

En 1933, la gelée avait sérieusement compromis la récolte de vin.

En 1934, la grêle du 22 juillet avait causé dans une partie de la commune de sérieux dégâts.

Le 12 août 1935, un cyclone épouvantable avait détruit la récolte à peu près complètement puisqu'il n'y eut en octobre dernier que 550 hectolitres de vin de déclarés à la mairie au lieu de 8.022 hectolitres l'année précédente.

Dimanche dernier 19 avril, la gelée a détruit presque entièrement la récolte. Seules quelques vignes, placées sur le flanc des coteaux ont été quelque peu épargnées.

La mairie possédait les registres nécessaires pour recevoir les déclarations des sinistrés. Et celles-ci, au nombre de 81, ont été déposées dans la journée de mercredi 22 avril à la justice de paix de Puy-l'Evêque.

Nos compatriotes sont dans la consternation.

Il faudrait que les pouvoirs publics fassent preuve de la plus grande diligence pour verser aux ayants droit les sommes qui leur sont dues pour les dommages causés par les calamités de 1934 et de 1935.

La paperasserie administrative doit disparaître dans les circonstances pénelles que l'agriculture traverse actuellement dans notre région. — D.

Tour-de-Faure

Chemin rural. — M. René Besse vient de recevoir du ministre de l'Agriculture une lettre par laquelle celui-ci l'informe qu'à sa demande il a accordé une subvention de 6.720 fr. (payable dans la limite des disponibilités budgétaires) à l'association formée pour exécuter le chemin rural de Pech-Garry.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Elet civil du 17 au 24 avril. — Décès : Vacher Alexandre, 82 ans ; Dubarry Henriette, Vve Hygen, 74 ans ; Lasvères Marie-Marceline, Vve Lacroix, 80 ans ; Lacombe Marguerite, épouse Pouger, 68 ans ; Frayssinet Lucie, Vve Pailis, 65 ans ; Andrieu Madeleine, Vve Esteveni, 84 ans.

St-Perdoux

Mort d'une doyenne. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Octavie Casse, décédée à l'âge de 81 ans. Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

Laval-de-Cère

Adjudication d'eau. — M. de Monzie vient de recevoir la lettre suivante de M. le Ministre de l'Agriculture :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune de Laval-de-Cère en vue de l'exécution d'un projet d'aménagement d'eau pour usages agricoles au bourg (quartiers ouest et est).

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette commune une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant au 1/3 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 52.500 francs. « Veuillez agréer, etc... »

Cajaro

Une belle vieillisse. — Sous ce titre, notre confrère le *Limousin de Paris*, consacre à notre vieux collaborateur et ami, M. Vincent, l'article suivant que nous sommes heureux de reproduire :

« Nous avons le plaisir de reproduire ici les traits de notre sympathique collègue, M. Vincent, ingénieur à Cajaro, et correspondant du *Journal du Lot*, à Cahors, qui, né le 15 septembre 1848, a couru dans ses 88 ans. C'est un érudit doublé d'un inventeur. Après avoir obtenu successivement trois médailles de bronze aux divers concours d'inventions de Saint-Etienne, il lui est attribué cette année une mention honorable pour son étude « Plus d'incendies en mer », relative à l'emploi de l'acide carbonique gazeux à l'extinction des incendies.

« En 1900, M. Vincent proposa au ministre de la Marine (gratuitement) ses voiles aériennes portatives, que celui-ci reconnut susceptibles de relier un bâtiment mouillé au large avec une côte inhabordable.

« M. Vincent dont l'esprit inventif aurait dû l'enrichir, n'a retiré aucun bénéfice de ses inventions qui furent pour la plupart utilisées à l'étranger. C'est un sage doublé d'un philosophe. Il fut mobilisé en 1870 au 2^e régiment des mobilisés de la Drôme, sous le commandement du lieutenant-colonel de Plantade de Vilberdier au 1^{er} bataillon, commandant Calmar.

« Il est décoré du Mérite agricole et officier d'Académie.

« Il fut un certain temps directeur du journal *« Le Vingtième Siècle »*, à Cajaro.

« Parfait honnête homme, il se contente de peu et vit modestement au milieu de sa famille, à Cajaro. »

Larnagol

Fête locale. — La fête locale de notre coquette cité aura lieu cette année les 16, 17 et 18 mai. Quoique retardée d'une quinzaine, elle n'en connaît pas moins son éclat habituel. Le programme sera publié prochainement.

Marcilhac

Carnet blanc. — Lundi 27 avril, a été célébré le mariage de Mlle Imella Sourrou de la propriété de Sarrou, près Marcilhac avec M. Sénac, d'Espagnac.

Nous adressons nos compliments et nos meilleurs vœux à la jeune et belle épouse, à son mari et aux deux familles.

Terrou

Chemin rural. — M. de Monzie vient de recevoir la lettre suivante de M. le Ministre de l'Agriculture :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par un groupe de propriétaires de la com-

mune de Terrou, réunis depuis en association syndicale, en vue de l'exécution d'un projet de rectification du chemin rural de Serre.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette association une subvention, payable dans la limite des disponibilités, s'élevant à 38 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 12.920 fr. « Veuillez agréer, etc... »

Thémies

Divers. — Un distributeur d'essence fonctionne « au Relai-Automobiles Rougier », du Trinquac.

— Avril fait mars : temps de giboulées ; froid, pluie, grêle, désastreux pour les arbres fruitiers.

Espédaillac

Décès. — Mme et M. Pierre Cavalié, propriétaires à Espédaillac, viennent d'avoir la douleur de perdre leur fille, âgée de 10 ans, après une très longue maladie.

Nous leur adressons nos bien sincères condoléances.

Quissac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Alfred Do, propriétaire au Mazut. Il était âgé de 25 ans. Nous adressons à Mme Do, sa mère, à la famille nos sincères condoléances.

Mayrinhac-Lentour

Fête votive. — La fête votive de notre commune aura lieu les 9, 10 et 11 mai. Comme tous les ans, les visiteurs ne manqueront pas de venir dans notre commune où ils sont certains de recevoir le meilleur accueil.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Accident de la rue. — Dimanche soir, vers 19 heures, M. Gaydou, le sympathique garde-champêtre de notre commune se rendait à son domicile, avenue Cavagnac, en compagnie de son épouse, lorsque cette dernière fut renversée par une jeune cycliste, élève à l'E.P.S. de Gourdon.

Mme Gaydou et l'imprudente cycliste, relevées aussitôt, furent transportées à leur domicile respectif, toutes les deux assez sérieusement contusionnées.

Nos meilleurs vœux de prompt guérison aux deux blessées.

Labastide-Murat

Compatriote. — Notre jeune compatriote, Pierre Bos a obtenu le brevet supérieur de mécanicien de l'aéronautique, au concours de l'Ecole de Rochefort, et est affecté au 4^e bataillon de l'Air à Cazaux. Nos félicitations.

St-Germain-du-Bel-Air

Mariages. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Edmond Rollés, cultivateur, domicilié à Hébral, commune de St-Germain, avec Mlle Marie-Marguerite-Christiane Boyé, domiciliée à Montgesty. Aux futurs époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

— Mardi 28 avril, a été célébré à Beaumart le mariage de M. Henri-Frédéric-Charles Courdes, propriétaire, domicilié à Comberoude, commune de Saint-Germain, avec Mlle Eugénie-Andrée-Christiane Badoules, domiciliée à la Croix-Blanche, commune de Beaumart. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

— Mardi 28 avril, a été célébré à Beaumart le mariage de M. Henri-Frédéric-Charles Courdes, propriétaire, domicilié à Comberoude, commune de Saint-Germain, avec Mlle Eugénie-Andrée-Christiane Badoules, domiciliée à la Croix-Blanche, commune de Beaumart. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

La foire. — Notre foire du 22, malgré les averse de l'après-midi a été assez importante, beaucoup de transactions sur le gros bétail, et le cours en légère hausse. On cotait : bœufs de boucherie de 160 à 180 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 3.000 à 4.000 fr. ; bouvillons, de 2.000 à 3.000 fr. ; le tout la paire ; moutons d'élevage, de 110 à 140 fr. ; brebis de 130 à 200 fr. ; le tout la pièce ; agneaux de boucherie, de 4 fr. 50 à 5 fr. le kilo ; porcelets, de 110 à 200 fr. ; selon la grosseur ; poules, de 4 fr. à 4 fr. 50 ; poulets de grains, de 5 fr. à 5 fr. 50 ; dindes, 5 fr. ; pintades, 4 fr. 25 ; lapins domestiques, 2 fr. ; chevreux, 2 fr. ; le tout la livre ; œufs, 2 fr. 25, la douzaine. Beaucoup d'étalages, du jardinage et de plants, ceux-ci bien vendus.

Salviac

Syndicat des planteurs. — Les membres du Syndicat des planteurs de tabac de la commune de Salviac sont invités à se réunir dimanche 3 mai, à 9 h. 30 dans la salle des fêtes, à la mairie, sous la présidence de M. le Docteur Cambornac, maire et conseiller général, président.

A l'ordre du jour : renouvellement du bureau ; paiement des cotisations ; compte rendu des expertises de Souillac de la récolte de 1935 ; congrès de Bergerac.

En raison de l'ordre du jour très chargé, les planteurs sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Toujours les mauvais temps. — Le temps reste froid et pluvieux bien que le baromètre indique avec persistance le beau fixe, ce qui est d'une cruelle ironie. La végétation reste lente, le soleil bienfaisant et chaud persiste à ne pas se montrer. Les semis de tabac ne poussent pas et font le désespoir des agriculteurs ; les jardins et les vergers ont la végétation arrêtée en raison de la basse température de la nuit. Le mois de mai est heureusement là.

Thédirac

Carnet rose. — Nous apprenons la naissance d'une fillette, prénommée Ginette-Gabrielle aux époux Lafage-Siffroy, de Gaudet, leur deuxième enfant. Nous adressons nos félicitations au papa et nos meilleurs vœux de santé à la maman et au bébé.

Souillac

Les élections à Souillac. — Dimanche dernier, dès l'ouverture du dépouillement des votes, la population souillacoise, venue en foule sur les Promenades, devant la mairie, attendait anxieuse la proclamation des résultats du vote. Non pas qu'elle doutât un seul instant du succès du meilleur de ses enfants, son premier citoyen, M. Malvy, mais elle avait hâte de savoir par quelle majorité les électeurs lui marqueraient leur confiance, leur fidélité et leur affection. Elle ne fut pas déçue.

Vers 21 heures, M. Malvy apparut sur le perron de l'hôtel de ville ; conversations et discussions cessent, le moment est présent.

D'une voix où l'on sent une émotion mal contenue, M. Malvy annonce tout d'abord les résultats du vote concer-

nant la commune de Souillac, « Cinquante voix, dit-il, de plus qu'aux élections municipales du mois de mai dernier, me prouvent que malgré « l'odieuse campagne de calomnies dirigée contre moi vous estimez que je « suis toujours digne de vous représen- « ter au Parlement ».

« Mes chers concitoyens, mes chers « amis, de tout cœur, je vous remercie « et vous renouvelle l'assurance de mon « dévouement ».

M. Malvy fait ensuite connaître le résultat complet des votes émis par l'ensemble des électeurs de l'arrondissement de Gourdon.

Il est élu avec une majorité de 1.200 voix environ sur le nombre obtenu par ses quatre adversaires réunis.

Des applaudissements frénétiques, des cris nourris et souvent répétés de « Vive Malvy » accueillent cette proclamation.

Aussitôt, une manifestation de sympathie s'organise. Précédé du drapeau tricolore un cortège se forme ayant à sa tête M. Malvy et M. Gaignebet, le sympathique adjoint, suivis par toute la population. Le défilé parcourt notre grande artère, la Route Nationale, en chantant « la Marseillaise ».

Bétaïlle

Chute. — Le jeune Vayssière André, 10 ans, jouait dimanche sur la terrasse de l'église avec des camarades lorsqu'il glissa et tomba sur des pierres. Il a été contusionné à la tête.

Cavagnac

Accident. — M. Dupuy, propriétaire à Cavagnac, 70 ans, descendant la côte de Cavagnac aux Quatre-Routes, lorsqu'il a été heurté et renversé par un cycliste. Le docteur Bayle, maire de Cavagnac, a donné des soins au blessé dont l'état gravement contusionné à la tête.

RENSEIGNEMENTS

AUX ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS ECONOMIQUES

La Préfecture nous communique avec prière d'insérer :

Avis aux associations professionnelles et aux groupements visés par l'article 6, paragraphes 7 et 8 de la loi du 19 mars 1936 portant réorganisation du Conseil national économique.

I. Il sera procédé au recensement à la date du 1^{er} avril 1936, des associations professionnelles et des groupements visés par les articles 5 et 6, paragraphes 7 et 8 de la loi du 19 mars 1936, portant réorganisation du Conseil national économique.

A cet effet, sont invités à se faire connaître par une déclaration qui devra être fournie avant le 15 mai 1936 au plus tard.

1^o Les associations et groupements ayant pour objet la représentation ou la défense des intérêts d'une ou plusieurs professions ; 2^o Les syndicats ou unions de syndicats créés depuis le 1^{er} janvier 1936 ; 3^o Les Syndicats ou unions de syndicats qui ont déjà fournis les renseignements mentionnés au paragraphe II ci-après en vue du recensement effectué à la date du 1^{er} janvier 1936 par les soins du ministre du Travail, mais dont l'organisation a subi depuis cette date une modification. 4^o Les associations de maires. 5^o Les groupements de consommateurs et d'usagers. 6^o Les associations de familles nombreuses. 7^o Les associations de tourisme. 8^o Les associations de propriétaires d'immeubles urbains. 9^o Les associations de porteurs de valeurs mobilières. 10^o Les coopératives agricoles.

N'ont pas à fournir de déclaration : 1^o Les Syndicats et unions de syndicats qui ont déjà fourni les renseignements prévus au paragraphe II ci-après en vue du recensement effectué à la date du 1^{er} janvier 1936 par les soins du ministre du Travail et dont l'organisation n'a pas subi depuis cette date de modification. 2^o Les Sociétés coopératives de consommation. 3^o Les Sociétés et unions ou fédérations de Sociétés de secours mutuels. 4^o Les associations ouvrières de production.

II. La déclaration que les différents groupements précités sont invités à fournir devra comprendre les renseignements suivants à la date du 1^{er} avril 1936.

1^o Le titre ou l'objet du groupement. 2^o L'indication de la profession ou des professions dont il représente les intérêts. 3^o Le siège social. 4^o Les dates auxquelles il a accompli les formalités légales lorsqu'elles sont nécessaires pour sa constitution. 5^o Le nombre de ses membres.

III. Cette déclaration sera envoyée à la préfecture du département du Siège Social de chaque groupement, et dans le département de la Seine au ministre du Travail (Direction du Travail) 30, rue de Varennes, Paris, 7^e.

La titularisation des instituteurs et institutrices stagiaires

M. Henri Guernut, ministre de l'Education nationale, après entente avec M. Régnier, ministre des finances, a estimé que les instructions générales concernant la titularisation des instituteurs et institutrices sortis des écoles normales avant octobre 1935.

En conséquence, le ministre de l'Education nationale a prescrit aux inspecteurs d'académie d'accorder, à la date du 25 décembre 1935, dans des conditions réglementaires, une délégation de stagiaires aux élèves-maîtres et élèves-maîtresses qui remplissent les conditions pour être titularisés au 1^{er} janvier 1936.

ON DEMANDE

Remorque 500 kgr. de préférence avec roues Michelin, 5 trous BOUSSAINGAULT, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

MME MILHOT Boulevard Gambetta CAHORS ROBES & LINGERIE A l'occasion des 1^{res} Communions EXPOSITION DE GANTS BEAUX MODELES DE LA QUALITE DES PRIX VENEZ VOIR

DÉPÊCHES

Paris, 12 h.

Exécution capitale à Manchester

Le nommé Ruxton, assassin de sa femme, dont le recours en grâce a été rejeté, sera pendu le 11 mai à la prison de Manchester.

Un sourd-muet tue sa famille

A Deleria (Grèce) un sourd-muet a tué, pour une question d'intérêt, son père, sa femme. Le misérable a tué, ensuite, ses trois enfants à coups de couteau.

Le voyage du dirigeable « Hindenburg »

Il ne reste plus une seule place pour le premier voyage aux Etats-Unis du dirigeable allemand « Hindenburg ». L'aéronef quittera le 6 mai Friedrichshafen pour Lakehurst.

M. Guernut refuse d'être candidat

Les membres du Front populaire des Deux-Sèvres avaient offert à M. Guernut, ministre de l'Education nationale, de se présenter à Niort. Mais les conditions ne convenant pas au ministre, celui-ci a refusé. M. Guernut n'est donc pas candidat.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur Jean SAUZEL et leur fille Odette ; Madame et Monsieur Benjamin PONS ; le Colonel et Madame LAVELLE, née PONS ; Monsieur et Madame PEYRUS, née PONS ; Monsieur et Madame CONTE ; Madame et Monsieur CASTAGNE, président honoraire de tribunal ;

Les familles REDOULES, PELLET, FOISSAC, PECAL, CAUNEZIL, TEYSSE-DRE, PUJOL et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Pierre SAUZEL Née PONS

leur mère, belle-mère, grand-mère, cousine et alliée, décédée le 29 avril 1936, à l'âge de 71 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu vendredi matin à Labastide-du-Vert dans le caveau de famille.

La levée du corps se fera vendredi matin, à 8 heures très précises.

Réunion à la maison mortuaire, impasse des Tabacs.

AVIS DE DÉCÈS

Mademoiselle LABOURIANNE, institutrice libre ; Madame et Monsieur Théodore LACHAND ; Mesdemoiselles Camille et Madeleine LACHAND ; Madame veuve Marguerite LABRO ; Madame et Monsieur Louis LABRO et ses enfants ; Madame veuve LABRO et sa famille, et ses nombreux amis ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Léon LABOURIANNE Maçon

leur père, oncle, grand-oncle et cousin, décédé pieusement, le 30 mars 1936, dans sa 75^e année.

Les obsèques auront lieu le samedi 2 mai, à 8 h. 3/4, à l'Eglise Saint-Barthélemy.

Réunion à la maison mortuaire, 11, rue des Soubirois.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles BRUJOL, MIQUEL, BOUQUET, DESTRIEL, PALAMÉ et PLANAVERGNE ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Maria BRUJOL Née BOYER

leur mère, belle-mère et grand-mère, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu en l'église St-Urcisse, le vendredi 1^{er} mai, à 16 heures précises.

Réunion, officier mortuaire, rue Rousseau.

ON DEMANDE

Remorque 500 kgr. de préférence avec roues Michelin, 5 trous BOUSSAINGAULT, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

REMERCIEMENTS

Madame veuve Ferdinand GAGNAYRE ; Madame et Monsieur Raymond CANCÈS et leur fils ; Monsieur Jacques GAGNAYRE ; Madame et Monsieur COLONGE et leurs enfants ; Madame et Monsieur Léon GAGNAYRE et leurs enfants ; Madame veuve Emile GAGNAYRE et ses enfants ; Madame et Monsieur Henri ROUGIER ;

Les familles SELEBRAN, BOYE, FAYT SALVAT et COSTE remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que

On demande personne à la commission si possible int. boulangerie pour tenir dépôt levure et faire la livraison. Ecrire avec références à COMTANT N° 252.315, rue Vivienne, 17, PARIS.

REPRÉSENTANT sérieux et très actif est demandé par première Marque HUILES AUTOS pour Agence Générale dans la région. Ecrire: ROUSSEAU P. O. P. 88, Boul. St-Michel, PARIS.

Bibliographie

CHEZ LAROUSSE

La Grammaire du français d'aujourd'hui

Qui n'a souvent souhaité, à notre époque où la langue française a si largement évolué, d'avoir sous la main une grammaire sûre, complète, facile à consulter et bien au courant de l'usage actuel... C'est pour répondre à ce vœu que la Librairie Larousse publie aujourd'hui la Grammaire Larousse du XX^e Siècle : un fort volume de 467 pages, dû à la collaboration de grammairiens éminents et où l'on trouvera à la fois un exposé théorique, conçu dans un esprit large et moderne, et un véritable recueil de toutes les difficultés pratiques et de leurs solutions.

Ce sera désormais, dans tous les foyers, un volume à mettre sur le rayon des livres utiles auxquels tout le monde a constamment recours (Relié 22 fr. franco, France, 24 fr. 20, chez tous les Libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris, 6^e).

LES ANNALES

Un véritable régal littéraire est celui qu'offrent les Annales du 25 avril, avec les Contes Populaires d'Auvergne recueillis par Henri Pourrat. Quatre petits chefs-d'œuvre. Dans ce même numéro, une page d'histoire : Vie et Mort du Maréchal Brune, des documents nouveaux sur l'impératrice Frédéric, mère de Guillaume II ; sur le Mont Everest, toit inviolé du monde ; sur la fuite de Boudine lors de la révolution chinoise. Lire ensuite un important article sur la Paix, des pages d'André Tardieu et une étonnante confrontation entre l'état des esprits au moment des élections de 1848 et celui des électeurs d'aujourd'hui, d'après le fameux Jérôme Paturot, de Louis Reybaud. En vente partout : 2 francs.

BON pour un abonnement de 3 mois à prix réduit aux ANNALES

Nous sommes heureux, à la suite d'une entente avec notre confrère parisien, de pouvoir offrir à nos lecteurs un avantage dont ils voudront être nombreux à bénéficier. Il leur suffira de découper ce BON, d'y joindre leur nom et leur adresse et de l'envoyer aux Annales, 5, rue La-Bruyère, Paris, avec la somme de 3 francs (mandat ou chèque). Ils recevront à partir du mois prochain et pendant 3 mois, pour le prix réduit de 8 francs, qu'ils paieraient au numéro 12 francs. Lire Les Annales, c'est être au courant de tout.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Henri Hugault : Géographie électorale de la France. — Conférence de la « Société des Conférences » : Louis Madelin, de l'Académie Française : Le Crépuscule de la monarchie. IX. L'Agonie. — Henri Sauguet : La création artistique, don de la nature. — Madeleine Ley : Olivia (Roman) (VI) Tony Burnand : Un sport admirable : la pêche de la truite. — Philippe Amiguet : Les Livres : La Jeunesse de H.-F. Amel. — Derborence, par C.-F. Ramuz. — François Le Grix : La Politique : Une lueur dans la nuit ? Plon, 8, rue Garancière, Paris. — 45^e année. N° 16. Trois francs.

PRIME aux LECTEURS et ABONNÉS du « JOURNAL DU LOT » sans engagement. Un abonnement gratuit d'un mois à La Revue Hebdomadaire (4^{me}) (découper le présent bon et envoyer-le avec nom et adresse (très lisibles) à La Revue Hebdomadaire, 8, Rue Garancière (Paris-VI^e).

P.-O.-MIDI

Passez d'heureux dimanches

dans l'une des localités suivantes, en utilisant les Billets de fin de semaine avec 40 0/0 de réduction que le P.-O.-Midi met à votre disposition, du 3 avril au 18 octobre, au départ de Brive pour : Tulle, Gimel, Corrèze, Eyrelin, Montagnac-St-Hippolyte, Rosiers d'Egletons, Egletons, Soudailles, Maussac, Meymac, Alleyrat-Chaveroche, Ussel, Allasac, Estiveaux, Vigeois, Uzerche, Terrasson, St-Denis-près-Martel, Souillac.

Validité, du vendredi à midi au dimanche, à 24 heures ; ou du samedi au lundi, à 24 heures.

Des validités spéciales sont prévues à l'occasion des fêtes légales.

Tous renseignements complémentaires vous seront donnés par les gares P.-O.-Midi.

Le billet de fin de semaine assure plaisir et santé.

P.-O.-MIDI

A l'occasion de la foire de la St-Urbain à Aurillac des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif sont délivrés les 23 et 24 mai 1936 pour Aurillac au départ de toutes les gares des sections de lignes de : Arvant à Vic-sur-Cère ; Figeac et Capdenac au Rouget ; Saint-Denis-près-Martel et Bort-les-Orgues à Mièzeac avec minimum de perception de 12 fr. en 1^{re} classe, 8 fr. en 2^e classe, 5 fr. en 3^e classe pour les adultes — 6 fr. en 1^{re} classe, 4 fr. en 2^e classe, 3 fr. en 3^e classe pour les enfants de 3 à 7 ans.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares intéressées.

Grands réseaux

de Chemins de fer français

Pour permettre aux voyageurs qui traversent Paris de se décharger de leurs bagages à main, les Grands Réseaux de Chemins de fer ont organisé un service spécial de transport de ces colis de gare d'arrivée à gare de départ de Paris.

Les bagages à main remis à l'arrivée, à la consigne désignée d'une gare tête de ligne, sont transportés, sur demande, dans un très bref délai, à la consigne au départ d'une autre des principales gares parisiennes moyennant un versement de 1 franc par colis avec minimum de 4 francs par envoi.

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents des gares et aux bureaux de renseignements.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL

du Réseau P.-O.-Midi

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1935 est paru ; il comprend 2 tomes :

Tome I, de Paris à la Loire et à la Garonne.

Tome II, de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.

Un indicateur complet des trains P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après :

Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.

Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.

Tomes I et II, avec horaires des trains, 7 fr. 50.

Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris (13^e), contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français :

Tome I, avec horaire des trains 6 fr. 25.

Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 45.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 55.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

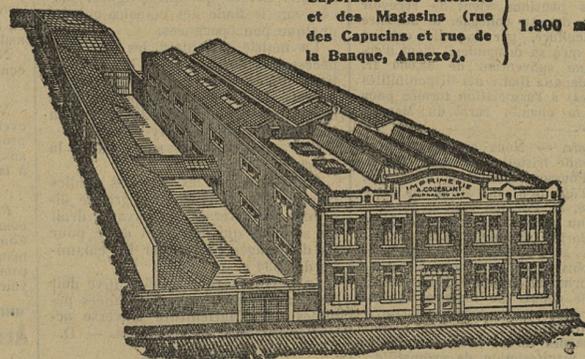
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, prépare, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Feuilleton du « Journal du Lot » 3

FILLE DE PRINCE

ROMAN PAR

MAX DU VEUZIT

Gyssie, ayant lu les premières lignes, s'arrêta. Les yeux brouillés de larmes, elle essayait d'évoquer, au fond de sa pensée, la figure de la chère disparue dont une photographie agrandie ornait la tête de son lit.

Dans son silencieux recueillement, il lui sembla qu'une voix très douce, au fond de son cœur, — « une voix qui ressemblait à la sienne », comme avait dit Maryvonne, — lui murmurait tout bas :

— Lis, maintenant...

Alors, Gyssie surmonta son émoi, essuya ses yeux et lut cette sorte de testament :

« 17 février. — C'est pour toi, mon enfant, que je ne connais pas encore, que je veux écrire l'histoire de ma vie. Je suis si seule, à présent, sur la terre !... »

« Je n'ai plus rien, ni parents, ni amis, ni mari, hélas ! près de moi... Rien pour me réconforter que ta fragile petite vie, mon enfant, que je sens s'éveiller en mon sein... que mon amour pour toi qui déjà remplit mon cœur ! »

« Et j'ai peur, parfois... Une étrange angoisse me saisit... Si mon Gys, mon mari bien-aimé, tardait trop à revenir... si mon petit prince (car ce sera un petit garçon !) arrivait avant le retour de son père... et si moi, trop faible, je venais à lui manquer ? »

« Mais non ! courage !... Je dois avoir du courage !... »

« Je suis un peu malade, ce soir. Le silence de la nuit m'impressionne, et c'est peut-être pourquoi je pense, en cet instant, à tant de choses tristes. »

« Mais je ne dois pas, je ne veux pas me laisser aller à de pénibles pressentiments. Je dois et je veux être forte pour deux ! »

« J'ai déjà vu tant de choses, tant de souffrances en moi et autour de moi, qu'il me semble difficile de croire au bonheur. Mais puisque j'ai triomphé jusqu'ici de la malchance, je saurai encore supporter cette attente, cette solitude et toutes les difficultés qui peut-être suivront. »

« Mon amour pour mon cher mari et pour notre enfant me soutiendra. La rédaction de ce journal que j'entreprends m'aidera à passer les heures si longues de l'attente... »

« VALENTINE DE WRISS, Princesse d'Ampois. »

Je suis née à Lyon, dans la grande ville austère et calme où le soleil voilé de brume ne rit pas tous les jours.

Et mon enfance, elle aussi, ne connut guère de sourires.

J'étais l'unique enfant de mes parents qui n'étaient déjà plus jeunes, lors de ma venue au monde. Ma mère en avait eu la santé fort ébranlée et elle resta, parait-il, continuellement souffrante depuis ce jour-là jusqu'à celui où elle mourut. J'avais à peine deux ans quand ce malheur arriva et je n'ai pu en garder aucun souvenir.

Ma nourrice elle-même n'était pas restée à la maison. Elle était retournée avec son mari dans une ferme que mon père possédait à la campagne et dont il avait confié le soin à ce ménage.

Cette brave femme m'aimait beaucoup et je peux dire que les seuls moments heureux de mes premières années furent ceux des séjours que j'ai faits à sa ferme, durant les mois d'été.

C'était la liberté, le soleil, le grand air. Et c'était surtout un peu de tendresse, de gros baisers et de petites gâteries dont j'avais si grand besoin.

A vrai dire, je ne me rappelle bien nettement que les dernières vacances passées auprès de la brave femme. Je pouvais avoir six ou sept ans.

J'avais dû arriver à la ferme au commencement de l'été, au temps des cerises. Je vois encore les arbres du verger chargés de fruits rouges et délicieux. Quelles bonnes parties j'ai faites, cette année-là, avec les deux enfants de Nounou : ma sœur de lait Marguerite et Gaston, l'amé ! A

Lyon, j'étais toujours solitaire dans la grande maison silencieuse ; il ne serait jamais venu à l'idée de mon père qu'une petite fille puisse avoir besoin de sauter, de rire et même de crier avec des êtres jeunes comme elle. Je n'avais donc jamais joué avec d'autres camarades de mon âge.

Aussi, la ferme de Nounou me semblait-elle être un vrai paradis. Marguerite était douce et gentille. Elle était âgée d'un an de plus que moi, ce qui lui faisait prendre au sérieux un rôle de sœur aînée, si bien qu'elle me gâtait autant que le faisait sa mère.

Gaston était plus turbulent, mais il possédait une imagination débordante lorsqu'il s'agissait d'inventer des jeux.

Je voudrais m'attarder sur ces souvenirs joyeux... les seuls, hélas ! que garde ma mémoire... Mais le bon temps allait finir cette année-là pour ne plus revenir jamais !...

Je ne me rappelle pas avoir manqué de quelque chose chez ma nourrice. Il y avait toujours en abondance une saine alimentation, du lait chaud, des œufs frais, du beurre exquis et des fruits délicieux.

J'étais lavée soigneusement chaque matin et mon linge était toujours bien lessivé. Mais la brave femme avait fort à faire, elle ne pouvait nous surveiller toute la journée et, dame ! le soir, en revenant de nos expéditions dans la campagne ou de nos ascensions dans les arbres, nous

étions plus ou moins poussiéreux et dépenaillés. Les ronces ont tant de malice !

Et c'est ainsi que le malheur arriva... Par une fin d'après-midi, mon père arriva à l'improviste.

Nounou était à la laiterie et son mari aux foins.

Père ne trouva personne à la ferme ce qui, sans doute, commença à le mettre de mauvaise humeur. Il alla jusqu'au petit bois où, sous l'inspiration de Gaston, nous étions en train de jouer aux sauvages.

Je me rappelle chaque incident de cette journée qui fut la dernière que je passai à la ferme.

Nous avions enlevé nos tabliers pour en faire des turbans ; les entremêlant de feuilles de fougères, nous cherchions à imiter les coiffures de plumes des Peaux-Rouges.

C'est en cet appareil, avec un jupon déchiré, des égratignures sur les bras et la figure amplement barbouillée de mûres, que je me présentai à M. le Juge au Tribunal civil !

Un monstre ne lui aurait pas causé de mon père était glacée comme tout ce qui venait de lui ; elle ne se manifesta que par un silence lourd d'orage pendant qu'en ma compagnie il remontait vers la ferme.

J'ai eu, à ce moment, mon pauvre petit cœur bien serré. Un pressentiment semblait me dire que mon frère le bonheur d'enfant allait finir. Je

crois que c'est à cette minute-là que j'ai fait la première expérience de ce que peut être un chagrin véritable.

Instinctivement apeurée par la venue inattendue de mon père et par son air mécontent, j'étais tristement autour de la maison où Nounou et son mari étaient enfermés avec lui.

J'entendais sa voix nette et coupante, alternant avec les explications confuses du ménage.

Quelques mots me parvenaient : « Désordre, enfant mal tenue, mal soignée, maladie, danger... »

Puis, il y eut un silence assez long, après lequel ma nourrice vint me chercher.

Elle avait les yeux rouges.

Me conduisant dans ma chambre, elle me revêtit de ma robe du dimanche.

Elle ne pouvait parler, mais elle m'embrassait bien fort ; et moi, je la regardais, très inquiète, avec une grosse envie de pleurer.

Cependant, lorsqu'elle se mit à faire un paquet de mes petits vêtements, elle ne put retenir ses larmes, ce qui fit jaillir les miennes.

— Ma Valli... ma chère petite fille que je vais perdre, disait-elle en me prenant dans ses bras et en me serrant sur son cœur maternel.

La voix impérieuse de mon père, appelant du bas de l'escalier, coupa nos expansions et nous fit descendre bien vite.

(A suivre).